

adopté

## SÉNAT

le 19 novembre 1974.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1974-1975

---

## PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant la ratification du traité entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation d'un Tunnel ferroviaire sous la Manche, signé à Chequers le 17 novembre 1973 et donnant les autorisations nécessaires à son exécution.*

---

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :*

## Article premier.

Est autorisée la ratification du Traité entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construc-

---

Voir les numéros :

Sénat : 60, 89 et 94 (1974-1975).

tion et l'exploitation d'un Tunnel ferroviaire sous la Manche, signé à Chequers le 17 novembre 1973, dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Art. 2.

Est approuvé, en tant que de besoin, la Convention n° 2 en langue française, annexée au Traité et signée le 17 novembre 1973 (1).

Art. 3.

Est approuvé l'Echange de lettres franco-britannique signé le 17 novembre 1973 par les deux Ministres des Affaires étrangères (1).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 19 novembre 1974.

*Le Président,*  
*Signé : Alain POHER.*

---

(1) Voir le document annexé au numéro 60 (1974-1975) Sénat.